

VIVRE L'ESPACE PUBLIC

«De l'espace public de la médina à celui des grands ensembles de Constantine»

Bahri Noufel*, **Abla Rouag****

* Université de Annaba, Laboratoire d'Analyse des Processus Sociaux et Institutionnels.

** Université Mentouri, Constantine, Laboratoire d'Analyse des Processus Sociaux et Institutionnels.

Résumé : *L'espace public est par définition «collectif», le contact avec les autres y est donc constamment obligatoire ; dans cette ambiance et afin d'assurer le respect et la considération de chacun, il est indispensable d'établir des règles d'usage et des modèles de conduite. Le degré d'application de ces règles représente généralement un indicateur de civisme et d'urbanité de chaque société.*

Toutefois, l'utilisation commune des espaces publics a pour effet une utilisation différente de l'espace commun et un usage différent de ces lieux. Cet usage est-il dicté uniquement par des règles sociales et culturelles ? Où bien, serait-il influencé par la configuration de l'espace physique lui-même ? Pour vérifier ces questions, une analyse comparative de deux cas d'étude sera proposée : le cas de la vieille ville et celui des grands ensembles de Constantine.

Jusqu'à quel point l'usage et les formes d'adaptations de ces espaces publics sont-ils tolérés ? Sont-ils la preuve d'un mauvais rapport à l'espace ? Ou au contraire sont-ils l'expression d'un usage ajusté ?

I- INTRODUCTION

La vie urbaine s'organise dans la coexistence de deux mondes différents, celui de l'espace privé et celui de l'espace public. La frontière qui les sépare, souvent instable, varie selon le contexte, la culture, le lieu ou l'époque, permettant ainsi l'appropriation de certaines parties d'un espace par l'autre.

L'espace intérieur du logement, de par le statut privé qui le caractérise, garantit la liberté individuelle et reste peu impliqué dans la vie publique. L'espace public par contre représente l'essence même de cette vie, c'est lui qui fait la ville, il est à la fois le support, le contenant et le contenu de la vie communautaire.

L'utilisation du terme «espace public» est relativement récente (elle ne date en fait que des années 70), mais son existence comme forme urbaine et lieu de la pratique sociale est aussi ancienne que l'espace urbain lui-même. L'espace public se manifeste à travers l'Agora grecque, le Forum romain, les places médiévales, les marchés des cités arabo-musulmanes...

Dans les espace publics «traditionnels» une forme d'équilibre semble avoir été atteinte, et même si les degrés de satisfaction varient, l'histoire urbaine (Mumford, 1965, Benevolo 1983) nous apprend qu'une meilleure maîtrise de l'espace semble caractériser les ville préindustrielles.

Aujourd'hui les constats sont plutôt négatifs, les limites traditionnelles entre le public et le privé ont complètement changé, la hiérarchisation classique allant de la rue à la ruelle puis à l'impasse ou du boulevard à la rue..., sont complètement compromises, l'espace vague et ouvert succède à l'espace public «traditionnel». Vidé de sa substance, il est devenu le sous-produit des bâtiments, un résidu fortuit de l'implantation des fonctions privées (Bali-Riz, 2002).

Ce travail tente à travers l'analyse d'un cas concret, celui de la ville de Constantine, d'identifier les problèmes liés à l'appropriation de l'espace public identifié comme forme concrète mais aussi comme représentation et usage. Notre outil de travail sera l'observation des indices d'appropriation matérialisés et inscrits dans l'espace.

II- L'ESPACE PUBLIC, LE LIEU ET LA REPRÉSENTATION.

Le terme d'espace public renvoie à deux dimensions, la première est celle de l'espace comme lieu et comme «*forme*» concrète, la deuxième celle de «*public*» ; concept qui suppose la représentation d'un bien commun collectif et partagé.

L'espace comme forme est définie par Rossi (1981⁹) comme une résultante de l'organisation des édifices de la ville. Rossi introduit le concept de «l'intérieur urbain» structuré et limité par les façades urbaines et apprécié avec ses trois dimensions : le sol, la façade et le ciel. Une autre hypothèse émise par Krier (1980¹⁰) affirme qu'au contraire ce sont les vides qui structurent d'abord la ville qui s'organise ensuite en réseaux autour d'eux. Thiberger (2002) confirme l'importance du vide mais sous l'appellation du creux urbain où la forme en tant que telle n'est pas très importante, c'est selon lui un creux à trois dimensions au sein duquel nous nous déplaçons.

Thiberger introduit une autre variable à considérer dans l'espace public qui est l'usagé et son exploration de l'espace, sa perception et sa représentation.

D'autres auteurs avaient, avant cela, démontré l'importance de ces éléments comme faisant partie intégrante du processus de production et de gestion de l'espace extérieur. La qualité, la signification, l'originalité et l'importance topologique, sont pour Schulz (1981, 1985) indispensables dans la construction d'un espace significatif qui devient alors un «lieu». Ces notions confirment le travail de Lynch (1971) sur la perception de la ville par ses habitants et montrent à quel point la matérialité de l'espace à elle seule est insuffisante pour la qualification ou la production d'un espace. Le travail de Lynch marque un tournant important dans l'analyse urbaine et revalorise le point de vue de l'utilisateur avec toutes ses dimensions culturelles, symboliques et psychologiques. E. T. Hall (1971) de son côté réhabilite l'importance de la dimension culturelle de l'usager et du groupe social, il introduit le concept de «proxémie»

9 L'édition d'origine date de 1966, 1981 correspond à la date de l'édition Française.

10 L'édition d'origine date de 1975, 1980 correspond à la date de l'édition Française.

repris par Jean Cousin (1980) et d'autres concepts comme l'espace personnel détaillé par Moles (1972) dans la conception et la gestion de chaque espace collectif.

L'espace public n'est donc pas un simple vide entre les bâtiments, c'est un lieu de vie qui implique une dimension psychologique, celle du citoyen et sa représentation de l'espace ainsi qu'une dimension sociale, celle de son usage collectif. A ce titre, l'espace public est un espace spécifique de la mise en relation des personnes, dont la liberté d'accès est garantie au proche comme à l'étranger, au connu comme à l'anonyme. C'est finalement pour chacun le lieu de la libre rencontre avec autrui (Thiberger 2002).

La notion de public renvoie également au politique. La volonté du pouvoir s'y traduit par le projet public, qui est en lui-même un moyen puissant d'identification sociale (Thiberger 2002). Cette identification permet le développement d'une vie communautaire, ce qui suppose de laisser de côté les différences individuelles ne pouvant évoluer que dans les sphères privées pour établir des codes et des règles d'usage de l'espace, cet ensemble de facteurs qui est à l'origine de ce qu'on pourrait appeler «civisme» et «urbanité».

III- L'APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC

L'appropriation de l'espace est l'un des mécanismes du rapport l'homme / environnement. Cette notion, au sens large, désigne selon Fisher (1989) l'acte de faire sien, de s'attribuer la propriété de quelque chose, même si elle ne nous appartient pas légalement.

Elle se manifeste à travers l'exercice d'un contrôle sur l'espace, utilisé comme signe à l'intention d'autrui, ce qui fait d'elle aussi un aspect de la relation aux autres (Proshansky, 1976).

L'appropriation est également une action qui peut être permanente, se poursuivant dans le temps ou temporaire, variant selon les moments de la journée, les saisons ou autres. Cette action sur l'espace laisse des empreintes, et aide les personnes et les collectivités à incorporer l'espace transformé dans leurs processus cognitifs et affectifs de façon active et actualisée, c'est-à-dire à leur fournir des significations individuelles et sociales à travers des processus d'interaction (Valera 90). C'est donc une transformation

qui confère à l'espace une nouvelle identité et assure à l'individu et au groupe une meilleure adaptation.

L'idée d'une appropriation de l'espace public peut paraître erronée car elle semble contredire les principes de la vie communautaire et du bien commun à tous. Cependant l'espace public peut faire l'objet de plusieurs niveaux d'appropriations :

- Un niveau individuel grâce à un mécanisme de marquage temporaire ou permanent ou l'inscription d'un «espace personnel». Le premier niveau, le marquage est selon Sommer (1967) et Fisher (1989) un fort indicateur de l'appropriation, c'est un processus désignant dans l'espace des limites ou barrières ne pouvant être franchies que selon des règles sociales bien déterminées. Le deuxième niveau, l'espace personnel est une sorte d'enveloppe invisible qui constitue l'extension de l'individu dépassant ses limites corporelles. Grâce à cette enveloppe, l'usagé se définit dans l'espace à travers l'affirmation d'une place. L'espace devient alors ma place selon l'usage et l'activité (Fisher, 1981). Cet espace personnel se dilate et se rétrécit selon la situation et le contexte. Il joue le rôle de régulateur des rapports sociaux. Selon E. T. Hall (1971) plus il y a de sympathie entre les gens, et plus il y a de cohésion : la distance est automatiquement réduite. Par contre, plus il y a d'antipathie, plus l'écart est grand.

Cependant l'appropriation dépasse parfois les limites tolérables pour constituer une occupation agressive de l'espace, ce cas se manifeste clairement chez les SDF où des espaces domestiques prennent naissance sur des bouts de trottoirs appropriés constituant des inédits chez-soi et entre soi. (Zenaidi-Henry 2004).

- L'autre niveau d'appropriation est collectif, il consiste à *«vouloir introduire dans la matérialité de l'espace l'histoire, la tradition, la mémoire collective et les particularités sociales, culturelles et psychologiques des sujets vivants dans l'espace concret»* (Tsoukala, 2002, p. 09). L'appropriation de l'espace devient alors une tentative de codage et de requalification sociale d'un espace concret qu'on pourrait considérer au départ comme neutre ou indifférent.

IV- LE CAS D'ÉTUDE :

Sur la trame urbaine de la ville de Constantine se dessine une mosaïque incluant plusieurs typologies urbaines témoignant d'une histoire faite de continuités et de ruptures.

En matière d'espace public, les formes les plus pertinentes dans la ville sont :

- Le tissu traditionnel datant d'avant la colonisation française.
- Le tissu colonial qui remonte au milieu du 19ème siècle.
- Les Z.H.U.N et grands ensembles produits à partir des années 70.

Nous nous limiterons cependant dans cet exposé aux cas des espaces publics de la ville traditionnelle et celui des Z.H.U.N et grands ensembles, non pas par manque d'intérêt au cas colonial mais parce que les deux premiers sont des produits volontaires de la culture locale alors que le troisième est un produit imposé par une force étrangère.

V- L'ESPACE PUBLIC DE LA MÉDINA

L'approche de l'espace public traditionnel et de son appropriation nécessite une double lecture : celle des fondements culturels et celle des transformations sociales (Navez-Bouchanine 1993), c'est donc une lecture qui prend en considération le tissu d'origine et son évolution. Dans la vieille ville de Constantine l'espace public est plus ou moins similaire à celui qu'on trouve dans la plupart des médinas arabo-musulmanes. Mais son analyse demande un peu plus d'attention car il a subi une double altération, celle du temps et celle de l'intervention coloniale (implantation d'un espace public colonial à partir de 1850) par le percement de nouvelles voies et la réalisation d'un plan général d'alignement.

Effectuée en plein cœur de la zone traditionnelle, cette intervention avait de graves conséquences sur le bâti et sur l'espace socioprofessionnel ; elle entraînera la disparition de beaucoup d'activités et de boutiques traditionnelles non seulement dans la zone du percement, mais aussi dans toute l'assise se trouvant entre l'ancien tissu et le nouveau percement (Pagand, 1989).

a- L'espace public comme forme

L'espace public de la médina de Constantine est un espace structuré, hiérarchisé, aux formes topologiques bien définies. Il est limité par des façades urbaines ne dépassant généralement pas les trois niveaux.

Sa trame en arbre n'obéit pas à un ordre géométrique précis mais le tracé irrégulier et la forte articulation des espaces dénote une importante topologie des lieux. C'est un espace hiérarchisé du privé au public. De l'impasse pratiquement fermée à l'usage public à la ruelle, généralement partagée par les habitants du lieu, on parvient à la grande artère commerçante, animée et mouvante (le terme «grande» est relatif à l'échelle de la médina et de ses composantes urbaines car à partir du moment où l'on change d'échelle les espaces de la médina, même les plus grands, entrent dans la sphère du relativement petit).

En dehors des grandes artères commerçantes, les seuls élargissements dans l'espace public de la médina correspondent aux anciens points d'eaux, publics par excellence. Elles n'ont pas de configuration géométrique claire mais sont d'une signification topologique considérable.

En tant que forme urbaine, l'espace public de la médina offre une image très contrastée, des artères principales qui s'embent s'enfler pour contenir le flux d'usagers et d'activités surtout commerçantes, des ruelles et impasses, tournées plus vers l'intérieur privé que vers l'extérieur public, jouant le rôle de filtre.

En dehors des rues marchandes, l'espace public avec ses ruelles étroite et tortueuses, ses perspectives courtes, du fait de la sinuosité des axes et l'absence de perspectives claires, semble volontairement hostile, vide de dynamisme et d'attraction, cet espace n'invite pas les promeneurs et les flâneurs. Les intersections n'offrent aucun choix en particulier et aucune incitation à être empruntées ni appropriées par d'autres fonctions que le passage. Le plus souvent elles se valent et laissent le profane dans une sorte de difficulté à faire un choix.

b- L'espace public comme représentation

La médina se détache de l'ensemble urbain de la ville car elle conserve un certain prestige lié à son histoire urbaine. *«La référence aux grandes villes florissantes du moyen âge, symboles d'une civilisation urbaine ancienne au Maghreb, permet d'entretenir l'illusion d'un âge d'or où les cités étaient "socialement unies" à travers un code moral respectueux de l'éthique islamique.»* (Bekkar 1992). Ce prestige contraste pourtant fortement avec la vétusté de certains de ses espaces, une situation conflictuelle qui fait d'elle une référence culturelle et un point d'encrage car elle présente, où qu'on soit dans la ville, la continuité mentale de l'espace d'habitation auquel elle est finalement intégrée (Pagand 1989). En même temps la médina dégradée, vétuste et insalubre représente un lieu de marginalité sociale et d'exclusion.

L'exiguïté de l'espace (conçu pour une population plus réduite), conjuguée avec le flux abondant de visiteurs au quotidien, offre une image de désordre et de chaos qui confère à cet espace une ambiance particulière qu'on ne retrouve pas ailleurs. Les limites des grandes artères, et les entrées des ruelles plus exigües sont strictement résidentielles et mènent aux impasses. Seule l'accessibilité et l'usage collectif des habitants leur donnent un aspect «semi public». Du fait de cet usage réduit, l'approche d'intrus ou d'étrangers devient toute de suite repérable et donc contrôlable.

c- Les espaces appropriés

L'appropriation dans la médina est une affaire d'usage, de rentabilité, d'utilisation de l'espace à des fins surtout commerçantes. Les espaces publics bien structurés n'offrent aucune possibilité d'appropriation physique, tous les espaces sont déjà affectés à quelque chose, rien n'est laissé au hasard. L'espace bâti étant consommé, les seules nouvelles constructions squattent les espaces des maisons qui tombent en ruines.

L'utilisation de l'espace est régulée par des codes d'usage séculaires que tous les habitants connaissent et respectent. Chargés de symboles et de signes, ces espaces laissent croire à une production réfléchie qui connote un projet social admis et assimilé. Tout cela contribue à faire de l'espace public de la médina un lieu

positif. Même l'exiguïté actuelle de l'espace public, ne semble pas avoir de répercussions négatives, les bousculades dans les lieux de commerces sont tolérées et l'espace personnel rétréci sans problèmes.

Seules les grandes artères sont animées et ambiantes, appropriées de manières diverses. On y trouve le commerce (légal et permanent dans les magasins, ou illicite chez les ambulants et revendeurs temporaires ou occasionnels).

A cela s'ajoute un flux de circulation piétonne de populations très variées de toute catégories socio-économiques, de différents âges et sexes, un mélange entre les habitants des lieux et d'autres venus de partout de la ville, essentiellement pour faire le marché. Les espaces commerciaux de la vieille ville ont, en effet, la réputation d'être abondants en marchandises. On y trouve un peu de tout ; en périodes de pénuries par exemple, le marché noir y prolifère d'une manière surprenante.

Les intersections entre ces espaces collectifs et les ruelles ne sont pas cependant des lieux de rencontre, ni des espaces pour les étrangers, elles représentent les premiers seuils et filtrent vers l'espace privé ; cependant, elles sont les lieux d'appropriation préférés des bandes de jeunes qui surveillent les entrées et sorties de ces espaces. Le soir ou le vendredi, boutiques fermées, on ne retrouve aucun marquage indiquant une appropriation possible, l'espace retrouve sa forme d'origine et son calme, en attendant une nouvelle appropriation le lendemain.

VI- APPROPRIATION DE L'ESPACE PUBLIC DES GRANDS ENSEMBLES.

Les Z.H.U.N (Zones d'Habitat Urbaines Nouvelles) et les grands ensembles à Constantine datent des années 1970. Produits dans le cadre d'une stratégie globale visant essentiellement à résoudre le problème de l'habitat, ces cités se sont basées sur l'industrialisation comme principe et la préfabrication comme procédé de construction.

S'inscrivant dans l'ère du temps, les principes du modernisme trouvent un terrain propice à leur concrétisation dans ces lieux. A l'image du reste des composantes de l'espace urbain, les nouveaux

espaces publics à travers tout le pays apparaissent comme pervers, désarticulés, dessinant une mosaïque socio-spatiale manquant tragiquement d'unité, d'originalité et même de fonctionnalité. Les équipements géants englobent de larges interstices entre les immeubles construits, des espaces extérieurs non aménagés, monotones et anonymes, (Côte M. 1993) tels sont les résultats de ce parti pris. Ce produit proposé à une population en quête d'identité et de repères était loin de satisfaire ses attentes.

a- La forme de l'espace public dans grands ensembles.

Sur le plan urbanistique, ces nouvelles formes urbaines se présentent comme la négation du premier modèle (celui de la médina). L'approche du mouvement moderne étant centrée sur l'espace privé et domestique (Thiberger, 2002), l'idée même de la construction dans l'ancien tissu a été abandonnée, celui-ci étant jugé insalubre et saturé. Les nouveaux logements devaient impérativement bénéficier de la lumière, de l'air pur et d'une vue dégagée, de nouvelles formes «ex nihilo» ont donc été créées.

Le zoning, largement adopté a engendré une dévalorisation de la ville, en éparpillant les fonctions et en désarticulant l'unité urbaine. En conséquence, il a aussi transformé les rues et les places publiques autrefois structurées, en voies de circulation pour voitures, excluant le citoyen de l'espace public pour ne lui laisser que l'espace privé ou des pseudo espaces verts rarement pris en charge.

A propos d'espace public dans la ville moderne le Corbusier dira : *«Les rues n'ont rien à faire avec les maisons. Les maisons sont en aires, en volumes occupant l'espace et captant notre vue ; ces volumes sont disposés en ordre selon la fatalité de l'angle droit qui est ordre, calme et beauté : les rues seront ce qu'elles voudront, courbes ou droites»*, (Le Corbusier 1960, p. 152).

L'espace public moderne n'a pas de forme, il est débordant et sans limites, sans configuration précise, il se présente comme un espace vide (théoriquement vert) sur lequel viennent s'éparpiller les bâtiments reliés par la voirie. *«Toute la ville sera couverte de verdure. L'aire pur et la lumière seront à profusion»* (Le Corbusier, 1960, p. 153). Cet idéal n'a jamais été atteint à Constantine, une cité achevée et réceptionnée correspondait le plus souvent aux logements, aux

équipements de service et à la voirie, l'espace vert est resté au stade du projet, sans doute parce que difficile à réaliser et trop cher à entretenir.

b- L'espace public comme représentation

Le modèle adopté par l'Algérie indépendante devait résoudre le problème du logement, mais le choix du modèle reproduit à outrance et de formules importées, conçues par des techniciens étrangers non imprégnés de la réalité algérienne sont largement responsables du peu de réussite de cette opération. La nouvelle image de la ville, loin des anciens centres urbains et complètement réinventée n'incarne rien pour les habitants, pas de projet social, pas de concertation avec les usagers. Ces cités se sont très vite transformées dans la représentation collective en ghettos synonymes de danger et d'exclusion.

Abandonné sans affectation précise, sans entretien et avec un statut juridique ambigu, l'espace public des ZHUN et grands ensembles, réduit à l'abandon constitue une proie facile à plus d'un parti et devient sujet à plusieurs niveaux d'appropriation.

c- Les espaces appropriés dans les grands ensembles :

-Les espace attenants aux immeubles d'habitations représentent un premier niveau de cette appropriation dont l'utilisateur direct est l'acteur principal ; cette appropriation est généralement marquée par une clôture dont l'aspect relève plus des moyens de l'habitant que du souci esthétique. La dimension de cet espace varie selon qu'il soit situé du côté de l'accès de l'immeuble ou de la façade arrière, le premier occupant l'espace du recul de la façade jusqu'au trottoir, le second quant à lui, variant selon l'endroit et la disponibilité du terrain : il peut longer la façade arrière entièrement et atteint parfois plus de dix mètres de profondeur.

Vu de l'extérieur, l'espace approprié donne une impression de jardin, cependant l'usage que les habitants en font est très varié. On y observe un éventail allant de l'espace vert aménagé (arbustes et rosiers) au jardin potager soigneusement entretenu, des espaces pour l'étendage du linge, des espaces de jeux pour enfants, des lieux de garage pour véhicules lorsque ces espaces sont accessibles depuis

la route, ou parfois une simple limite matérialisée par une clôture, sans aucune fonction apparente. Cette appropriation est souvent l'affaire des habitants du rez-de-chaussée ; elle est utilisée comme moyen pour éloigner les passants et préserver l'intimité de l'intérieur.

Les espaces les plus éloignés constituent des enjeux de spéculation et d'appropriation plus marquée. Assimilés par les services d'urbanisme à des poches vides ou réserves urbaines, ces lieux sont devenus, ces dernières années, les points de chute de projets variés allant de l'équipement à caractère public aux acquisitions privées pour usage personnel.

Certains de ces espaces sont aménagés comme des espaces de jeux et de détente (dans le cadre des opérations d'embellissement des cités par exemple) ou des parkings payants pour les habitants ou bien réquisitionnés pour de nouveaux projets. Ignorant complètement les règles d'urbanisme de départ (tel que le prospect ou l'alignement...), il n'est pas rare non plus de voir un privé «chanceux» venir y construire une villa personnelle.

L'indifférence des habitants par rapport à l'espace extérieur des grands ensembles provient du manque de signification qu'il a pour eux ; il n'a souvent aucune connotation, aucune utilité, il serait plutôt perçu comme un espace négatif et une nuisance qu'il faut écarter et repousser loin de chez soi. Son indicatif «public» suppose aussi pour beaucoup l'absence d'un propriétaire légal et donc un droit pour le premier venu. En effet la représentation du public renvoie souvent à l'ancienne notion de «baylek» synonyme de «gratuit» et autorisé à tous.

VII- CONCLUSION

L'espace public local a été l'objet de plusieurs niveaux d'appropriation. D'abord les creux urbains ont été remplacés par le vide, puis le vide par l'espace vert, qui devient enfin objet de spéculation. Les places sont appropriées par des nœuds qui organisent la circulation mécanique et les rues sont appropriées par les voitures, excluant le piéton.

Dans cette ambiance l'espace public semble absent : pas de lieux communs, pas d'interactions et pas de rapports entre les gens.

Cette situation rend difficile l'établissement ou la concrétisation d'un projet commun. La convivialité laisse place à la méfiance qui isole encore plus les habitants chez eux. Ainsi l'espace public se rétrécit malgré la grande étendue de l'espace physique disponible et l'espace privé se dilate malgré son exigüité.

Aujourd'hui encore les formes d'appropriation continuent de se dessiner sur l'espace. Le nouvel espace public serait virtuel, l'Internet et les paraboles offrent l'illusion d'un lien avec les autres alors qu'en réalité il isole chacun derrière ses gadgets électroniques. Dans ces conditions la vie urbaine en pleine mutation nous éloigne du rapport à l'autre, du concret réel et de l'interaction directe. La ville est peut-être à redéfinir et l'espace public est à revoir. En tant que lieux civiques où se construit la démocratie, la pérennité des espaces publics ne doit pas être mise en danger, sa conservation nous incombe à tous.

BIBLIOGRAPHIE

- Balli-Riz Pierre, *l'espace public entre culture et technicité : une œuvre à partager. Espaces publics architecture et urbanité De part et d'autre de l'atlantique*, Paris 2002.
- Benevolo Leonardo, *Histoire de la ville*, Ed. parenthèse Paris, 1983.
- Bouchanine Françoise Navez, *Espaces publics des villes marocaines, les annales de la recherche urbaine*, N°57/58, 1993 P/P : 184/190.
- Côte Marc, *L'Algérie ou l'espace retourné*. Ed. Média Plus ALGER, Constantine, 1993.
- Cousin, Jean, *L'espace vivant*, Ed. Du moniteur, Paris, 1980.
- Fisher Gustave Nicolas, *Psychologie des espaces de travail*. Armand Colin, Paris, 1989.
- Hall, Edward, *La dimension cachée*, Ed. du Seuil, Paris, 1971.
- Krier, Robert, *L'espace de la ville*, Bruxelles, 1980.
- Kyriaki Tsoukala, *l'image de la ville chez l'enfant*, Antropos, Paris, 2001.
- Le Corbusier, *Urbanisme*, collection : «l'esprit nouveau», Ed. Vincent, Fréal & C, Paris, 1966.
- Lynch, Kevin, *L'image de la cité*, Dunod, Paris, 197.

- Moles, Abraham, Rohmer, Elisabeth, *Psychologie de l'espace*, Gasterman, Tournai, 1972.
- Mumford L, *La cité à travers l'histoire*, Ed. du seuil, Paris, 1965.
- Pagand Bernard, *La médina de Constantine (Algérie)*,
De la ville traditionnelle au centre de l'agglomération contemporaine.
Etudes Méditerranéennes, Poitiers 1989.
- Rossi Aldo, *L'architecture de la ville*, Equerre, Paris, 1981.
- Shulz C. Norbert, *Genius loci*, Pierre Mandaga, Bruxelles, 1981.
- Habiter, Elecla, Moniteur. Paris, 1985.
- Thiberger Claude, *a ville en creux* Editions du Linteau, Paris 2002.
- Valera Sergi, *Ville en parallèle N°28/29*, Symbolisme de l'espace public et activité sociale p, p 13/33.
- Zeneidi-Henry, Djamila, *reformulation de l'espace domestique à travers l'expérience des SDF. Espaces domestiques Construire, habiter, représenter*. Bréal, Paris, 2004.